

# Droit a la nationalite française pour mon grand pere maternet

### Par lili151, le 13/12/2012 à 15:42

# Bonjour,

Mon grand pere maternel etait caid des douar a l'epoque de la colonie francaise en Algerie il est mort en 1957 en permision, d'apres des sources ou des textes francais il a la nationalite francaise, ou je peux demander pour avoir des renseignements ou a qui s'adresser. J'ai sauf un extre de naissances de lui avec moi.

Voila les coordonnees de mon grand pere : MEDDOUR Ameur , ne le 19 - Janvier 1906 a Tigzirt (Tizi-ouzou) Fonction Caid des douar El kelaa. il est mort le 18 Julier 1957 Je vous remercie a l'avance pour ton aide.

Merci de me rendre une réponse et de m'informer sur les démarches a faire si cela est possible Merci d'avance cordialement

lili151

#### Par amajuris, le 13/12/2012 à 17:49

bjr,

avant 1962 tous les algériens étaient français et ils sont devenus algériens à cette date. vous pouvez consulter les réponse aux nombreuses questions sur ce sujet. cdt

## Par lili151, le 14/12/2012 à 13:14

bonjour merci de votre reponse ou je peux trouver ces reponses Apropos de l'Ordonnance du 7 mars 1944 relative au statut civil des Français musulmans d'Algérie

http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/root/bank/download/2012259QPCdoc.pdf

Merci d'avance cordialement lili151

Par amajuris, le 14/12/2012 à 13:19

sur ce site (et d'autres)dans la rubrique droits des étrangers.